L'hon. E. J. Benson (ministre des Finances): A mon avis, monsieur l'Orateur, il aurait mieux valu poser cette question au ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration, qui dirige des bureaux dans tout le pays. Quant à l'habitation, toutefois, les statistiques dont je dispose mentionnent 250,000 mises en chantier, ce qui constitue un record dans les annales de notre pays.

L'EMPRISE ÉTRANGÈRE—L'ÉTUDE MINISTÉRIELLE—LA POLITIQUE—LA PUBLICATION DU RAPPORT

M. David Lewis (York-Sud): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au premier ministre suppléant. Je sais qu'on l'a déjà posée plusieurs fois, mais le premier ministre suppléant pourrait-il nous dire si le cabinet a terminé ou presque l'étude du rapport du ministre du Revenu national sur la propriété étrangère et si l'on énoncera à la Chambre, avant la fin de juin, la politique officielle sur cette question fort importante?

L'hon. Mitchell Sharp (premier ministre suppléant): Non, monsieur l'Orateur. Le ministre du Revenu national n'a pas encore présenté son rapport au cabinet.

M. Lewis: Le premier ministre suppléant peut-il nous dire quand le gouvernement pense recevoir ce rapport et faire connaître les politiques qui en découleront?

L'hon. M. Sharp: Monsieur l'Orateur, je crois savoir que le ministre du Revenu national a menacé de tenir le cabinet occupé pendant tout le mois de juillet à discuter la question.

M. Baldwin: Que Dieu protège le pays!

M. Lewis: Monsieur l'Orateur, sauf erreur le ministre du Revenu national et le premier ministre ont tous deux déclaré que ce rapport était destiné au cabinet et ne serait pas rendu public. S'il en est bien ainsi, le premier ministre suppléant nous dirait-il si le cabinet pourrait revenir sur cette décision et, sinon, s'il envisagerait la possibilité de publier au moins les renseignements contenus dans le rapport du ministre du Revenu national à défaut de la politique proposée.

L'hon. M. Sharp: Monsieur l'Orateur, ce que le public est en droit d'attendre, à mon sens, et ce que nous avons l'intention de présenter, c'est une déclaration sur la politique du gouvernement dans ce domaine. Je vais prendre en considération et transmettre à mes collègues la suggestion selon laquelle une partie de la documentation de base pourrait avantageusement être publiée.

* * *

L'EXPANSION ÉCONOMIQUE RÉGIONALE

QUÉBEC—LE MAINTIEN DES ENTENTES RELATIVES À L'AIDE ACCORDÉE AUX GRANDS CENTRES INDUSTRIELS

[*Français*]

M. Henry Latulippe (Compton): Monsieur le président, je désire poser une question à l'honorable ministre de l'Expansion économique régionale.

Dirait-il à la Chambre si l'aide à l'expansion économique des grands centres industriels sera maintenue, de façon à prolonger l'entente qui doit prendre fin dans quelques mois?

L'hon. Jean Marchand (ministre de l'Expansion économique régionale): Monsieur l'Orateur, je ne sais pas exactement à quelle entente l'honorable député se réfère, car il en existe plusieurs. Est-ce qu'il pourrait être un peu plus précis?

M. Latulippe: Monsieur le président, il existe, je crois, des ententes concernant l'expansion des grands centres, comme la ville de Montréal, par exemple, ententes qui doivent prendre fin dans quelques mois. C'est à ce sujet que je demande un renseignement.

L'hon. M. Marchand: Monsieur l'Orateur, cela a été décidé au moment où on a annoncé à la Chambre que ce programme d'aide n'était que pour une durée de deux ans, et l'entente prendra fin une fois les deux ans écoulés.

M. Latulippe: Je désire poser une question supplémentaire, monsieur l'Orateur.

L'honorable ministre dirait-il à la Chambre s'il songe à maintenir l'aide accordée aux industries, grâce à certaines conditions établies en vertu d'un programme de décentralisation, ce qui pourrait servir de stimulant aux régions désignées, en dehors des grands centres?

L'hon. M. Marchand: Je le présume, monsieur l'Orateur.

* * *

LA SITUATION ÉCONOMIQUE

L'INFLATION—LES RESTRICTIONS VOLONTAIRES—LES PROJETS DE LUTTE

[*Traduction*]

L'hon. George Hees (Prince Edward-Hastings): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre des Finances. Le coût de la vie ayant augmenté depuis trois ans à un rythme annuel de 7.2 p. 100, ce qui prouve que l'inflation n'a pas encore été jugulée mais qu'au contraire, elle va sans cesse croissant, le gouvernement a-t-il l'intention de demander à la Commission des prix et des revenus de rétablir ses directives de contrainte volontaire, comme elle l'a fait il y a dix-huit mois, ou bien envisage-t-il quelque autre plan pour enrayer la montée de l'inflation?

L'hon. E. J. Benson (ministre des Finances): Si mon honorable ami regardait à nouveau ces chiffres, il s'apercevrait que l'augmentation annuelle jusqu'à la fin d'avril a été de 1.9 p. 100. Il fait l'erreur évidente, souvent commise, de prendre les chiffres correspondant à un trimestre, de les multiplier par quatre et de dire que c'est le chiffre annuel, ce qui n'est pas vrai.

Des voix: Bravo!

L'hon. M. Hees: Le ministre ne se rend-il pas compte que le coût de la vie est monté à un taux annuel de 7.2 p.